

Grille tarifaire

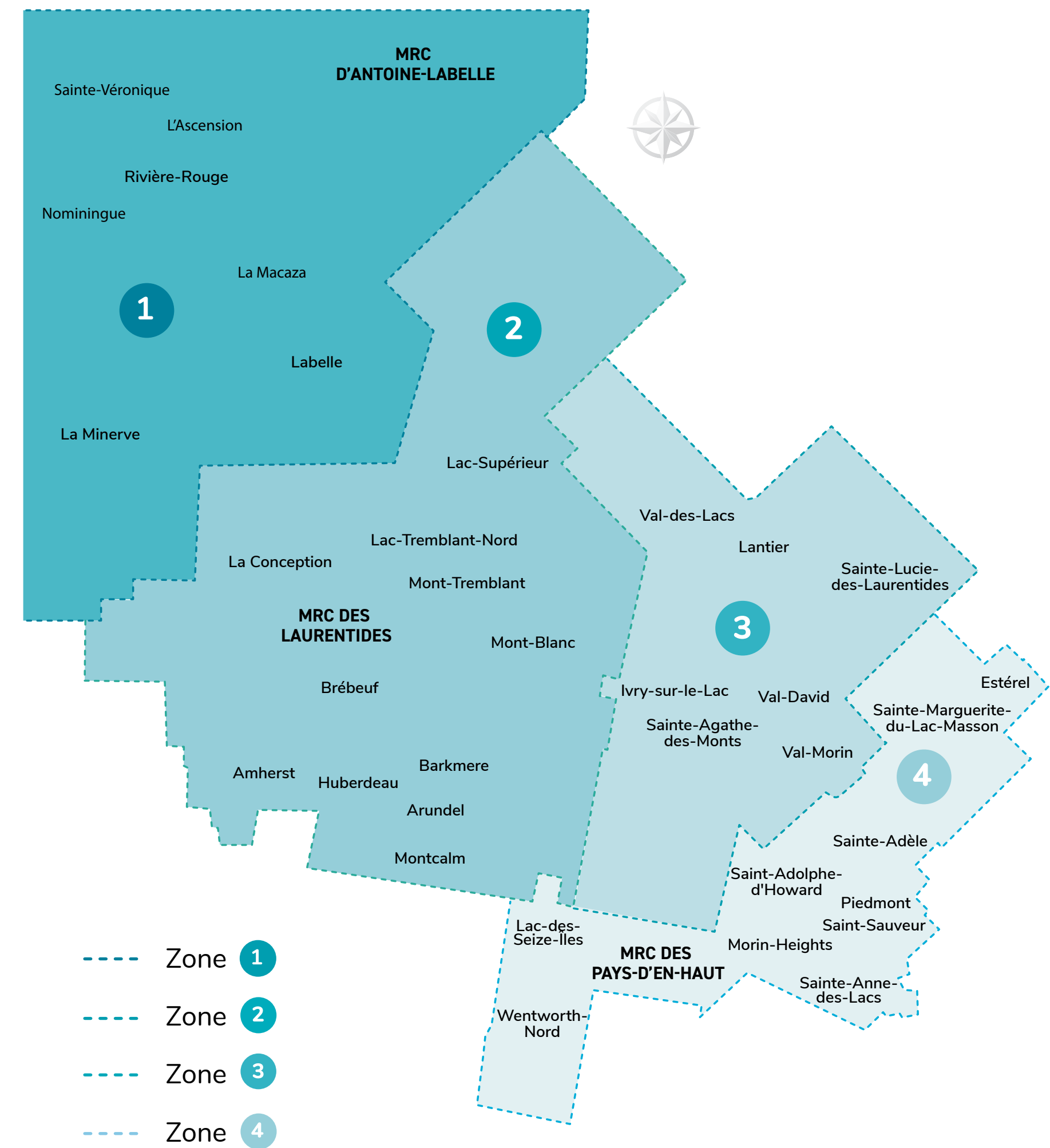
Les tarifs du service de transport adapté sont fixés en fonction des distances à parcourir.

Municipalités par zone	Zones		Tarifs	Nombre de titres requis		
	DÉPART	ARRIVÉE	TITRES			
ZONE 1	Labelle	L'Ascension	1	1	4,50 \$	1
	La Macaza	Nominique	1	2	9,00 \$	2
	La Minerve	Ville de Rivière-Rouge	1	H Mont-Laurier*	9,00 \$	2
ZONE 2	Amherst	Arundel	2	1	9,00 \$	2
	Brébeuf	Huberdeau	2	2	4,50 \$	1
	Lac-Supérieur	Montcalm	2	3	9,00 \$	2
	Mont-Tremblant	Lac-Tremblant-Nord	2	H Saint-Jérôme*	18,00 \$	4
ZONE 3	Ivry-sur-le-Lac	Val-des-Lacs	3	2	9,00 \$	2
	Lantier	Val-Morin	3	3	4,50 \$	1
	Sainte-Agathe-des-Monts	Val-David	3	4	9,00 \$	2
	Sainte-Lucie-des-Laurentides		3	H Saint-Jérôme*	13,50 \$	3
ZONE 4	Estérel	Wentworth-Nord	4	3	9,00 \$	2
	Lac-des-Seize-Îles	Saint-Sauveur	4	4	4,50 \$	1
	Morin-Heights	Sainte-Adèle	4	H Saint-Jérôme*	9,00 \$	2
	Piedmont	Ste-Anne-des-Lacs				
	St-Adolphe-d'Howard	Sainte-Marguerite				


À noter que ces tarifs sont en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2023.
La grille tarifaire peut être modifiée au fil du temps.
Vous pouvez vous référer au site Web pour plus d'exactitude.
* Pour des raisons médicales seulement (hors zone).



Carte du territoire desservi



Chaque zone correspond à un coût de passage.
Voir grille tarifaire à la page 8.

Déplacements hors territoire
Hôpital Saint-Jérôme 
Hôpital Mont-Laurier 
pour motifs de santé seulement